



Les Disparates – ou comment provoquer la figure

Dix ans après sa création en 1994 au Festival Nouvelles Scènes à Dijon, *Les Disparates* de Boris Charmatz et Dimitri Chamblas remonte en scène. Avec un bonus : la projection de son adaptation cinématographique par César Vayssié.

Les projets chorégraphiques de Boris Charmatz mêlent toujours étroitement une recherche sur le mouvement à un souci du cadre de sa présentation : comment donner à voir la danse et orienter les conditions de sa visibilité, de sa perception ? Cette question nourrit des choix de dispositifs propres. Ainsi *À bras le corps* (1993), duo chorégraphié et interprété avec Dimitri Chamblas, contient le mouvement en un carré délimité par les spectateurs. À ce périmètre restreint s'oppose une danse vigoureuse et expansive, débordante et sans répit, créant un espace de surintensité. La pièce *Aatt enen tionon* (1996), quant à elle, expose la danse verticalement ; une tour métallique, constituée de trois paliers, superpose les trois danseurs, alors que le public, tout autour, est libre de se déplacer. La structure alimente la recherche gestuelle tout en la contraignant ; elle oriente singulièrement le point de vue sur la danse.

Mais ce questionnement sur le cadre peut également prendre place dans le lieu théâtral. Boris Charmatz connaît bien les scènes classiques, pour les avoir pratiquées comme interprète chez Régine Chopinot ou Odile Duboc. Choisir ce lieu, c'est en interroger l'héritage, les conventions comme les poncifs et tenter d'en déjouer les carcans. Si *Herses (une lente introduction)* (1997), *Con forts fleuve* (1999) ou *Les Disparates* se prêtent à la scène frontale, le désir de « traumatiser les conditions de réception de la danse » se fait toujours aussi virulent. Le chorégraphe consent donc au plateau traditionnel, mais à condition que la scène se double d'autres préoccupations susceptibles d'en confondre l'évidence.

Le lieu de l'art

Dans *Les Disparates*, une sculpture de Toni Grand vient ainsi jouxter la danse. Sa masse immobile fait basculer l'équilibre scénique et impose un contrepoint au mouvement ou à l'affirmation de la figure

dansante. Boris Charmatz se tient non loin d'elle, à cour, mais sans jamais la toucher ni même l'affronter du regard. Par l'introduction de cette œuvre d'art sur la scène, le solo entre dans la longue histoire des relations entre danse et arts plastiques, mais sur un mode bien spécifique. On ne trouve là ni collaboration entre deux artistes, ni correspondances entre les arts, ni friction dans un processus de création commun : la sculpture est ici empruntée ; elle n'a pas été prévue pour la scène, encore moins pour *Les Disparates*. Il ne s'agit pas pour autant de l'annexer, car en choisissant de l'ignorer, la chorégraphie la laisse exister pour elle-même, met simplement en présence les deux arts et s'intéresse à leur juxtaposition. D'un côté, une masse horizontale, un bloc non articulé en partie translucide, une sculpture abstraite et non orientée ; de l'autre, un corps agité, essoufflé, qui fait face, s'avance, s'écartèle, grimace. Contraste, indifférence, heurt – la juxtaposition ici opérée interroge à plus d'un titre : le choix esthétique fait surgir un questionnement sur le territoire de l'art, car le déplacement de la sculpture l'extrait de son site habituel et bouleverse la définition d'un art par le lieu qui l'accueille. Que devient cette sculpture au théâtre, que fait-elle à la scène et à la danse ou, par ricochet, que dit-elle du lieu d'exposition ? *Les Disparates* travaille ces différents territoires, pour élargir les frontières ou définitions et ouvrir l'espace de l'art contemporain.

L'exposition du corps

La question du cadre et du site de l'art se pose à nouveau, mais différemment, dans le film de César Vayssié. Son adaptation de la pièce en 2000 ne retient pas la sculpture de Toni Grand mais sort l'interprète de son lieu. C'est la danse des *Disparates* qui se voit alors déplacée sur le port de Dieppe et ses environs – plage de galets, bistrot, quai, hangar... – exigeant de reconsidérer la figure. En chan-

geant le fond – le fond de scène sur lequel se détache le danseur – le film modifie la figure, décontextualise son geste, déplace son sens. Le réalisateur opère, lui aussi, par juxtaposition. Que devient un même mouvement, pensé pour la scène, à proximité des passants, des vastes horizons maritimes, des paquebots en partance ? La chorégraphie propose de jouer de figures typiquement scéniques, enchaînant de façon abrupte et effrénée un mouvement exacerbé empreint de pathos, d'expressions caricaturées, de théâtralité ou, à l'inverse, une danse abstraite tout en distanciation, contenant les effusions. L'un comme l'autre de ces états de danse *disparates* se déploient dans le montage filmique saccadé et se heurtent au paysage urbain. Décalage, désaccord, burlesque. Le lieu déplace le cadre de l'exposition du corps, et si la danse y résiste sans mal, elle dévoile alors d'autres filets de sens.

Julie Perrin

LES DISPARATES

Chorégraphie : Boris Charmatz et Dimitri Chamblas
Interprétation : Boris Charmatz
Sculpture : Toni Grand
Lumières : Yves Godin
Costumes : Dominique Fabrègue
Musique : éléments sonores réalisés par Jean-Jacques Benally
Direction déléguée : Angèle Le Grand
Chargée de production : Laura Beurdeley

Production : association edna
Coproduction Nouvelles Scènes/Dijon.
Les Disparates a été créé en octobre 1994 au Festival Nouvelles Scènes/Dijon.

Salle des Eaux-Vives
82-84 rue des Eaux-Vives, 1207 Genève
du 16 au 20 février à 20h30, dimanche à 18h
représentation commentée
le jeudi 17 février à 19h30
réservations : 022 320 06 06
location billetterie Fnac

